

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : OPH 13 Habitat : aide à l'acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux à
Châteaurenard.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la production et de la réhabilitation de logements locatifs sociaux, l'Office public de l'habitat (OPH) 13 Habitat, domicilié 80 rue Albe, CS 40238, 13248 Marseille Cedex 04, sollicite une subvention de 337 168 € pour l'acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux "Le Roi Soleil" à Châteaurenard. Le coût d'investissement retenu est de 1 242 770 €TTC (TVA à 10 %).

Cette demande est motivée par l'obligation pour l'Office de compenser l'impact de la réduction du loyer de solidarité (RLS) et de la hausse de la TVA de 5,5 % à 10 % sur les opérations de production neuves.

Ainsi, il est proposé l'engagement d'une aide exceptionnelle de 337 168 € dont 186 416 € en subvention de droit commun et 150 752 € en subvention d'équilibre en soutien à la production par l'OPH 13 Habitat de cette opération, dont le projet est détaillé en annexe I et II.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL